

## Livret de famille : duplicata, perte

Le livret de famille est délivré lors d'un mariage ou lors de la naissance du premier enfant, pour un couple non marié. Dans les deux cas, la mairie l'établit automatiquement, aucune demande n'est à faire.



Le livret de famille est délivré lors d'un mariage ou lors de la naissance du premier enfant, pour un couple non marié. Dans les deux cas, la mairie l'établit automatiquement, aucune demande n'est à faire.

En cas de séparation, celui qui ne détient pas le livret de famille remis lors du mariage ou de la naissance d'un enfant peut en demander un deuxième.

### À qui s'adresser ?

S'adresser à la mairie du domicile.

### Pièces à fournir pour toute demande en mairie

Imprimé à remplir à la mairie du domicile

Un justificatif de séparation

Pièce d'identité

Le retrait du livret s'effectue à la mairie du domicile sur présentation d'une pièce d'identité

Nouveau livret en cas de perte ou vol

Seul un des titulaires du livret peut en faire la demande pour en obtenir un deuxième.

La démarche est identique au cas précédent sans le justificatif de séparation

[Plus d'informations sur le livret de famille sur Service-Public](#)

Indique un champ requis

Vos coordonnées?	
Nom du demandeur	<input type="text"/>
Prénom du demandeur	<input type="text"/>
Courriel	<input type="text"/>
Téléphone	<input type="text"/>
Adresse	<input type="text"/>
Complément d'adresse	<input type="text"/>
Code postal	<input type="text"/>
Ville	<input type="text"/>
Objet de la demande	
Nature du livret	
<input type="radio"/> Livret de parents communs	
<input type="radio"/> Livret d'époux (duplicata)	
Type de demande	
<input type="radio"/> 1re demande	
<input type="radio"/> Duplicata	
<input type="radio"/> Mise à jour	
Motifs	
<input type="radio"/> Naissance du premier enfant	
<input type="radio"/> Perte, vol ou destruction du premier livret	
<input type="radio"/> Époux ou parent dépourvu de livret (divorce, séparation)	
<input type="radio"/> Adoption d'un enfant	
<input type="radio"/> Changement dans la filiation ou dans les noms et prénoms des personnes figurant sur le livret (Restituer obligatoirement le 1er livret)	
<input type="radio"/> Rectification	
<input type="radio"/> Autre	
Préciser <input type="text"/>	
Rectification à effectuer	
<input type="text"/>	
Pièce d'identité	
<input type="button" value="Choose File"/>	No file selected <input type="button" value="Transférer"/>
1 seul fichier. Limité à 10 Mo. Types autorisés : gif, jpg, png, bmp, eps, tif, pict, psd, txt, rtf, odf, pdf.	
Justificatif de domicile	
<input type="button" value="Choose File"/>	No file selected <input type="button" value="Transférer"/>
1 seul fichier. Limité à 10 Mo. Types autorisés : gif, jpg, png, bmp, eps, tif, pict, psd, txt, rtf, odf, pdf.	
Epoux ou père	
Nom	<input type="text"/>
Prénom	<input type="text"/>

Date de naissance   
Lieu de naissance   
Pays de naissance   
Nationalité   
Décédé  
 oui  
 non  
Date de décès

Epouse ou mère  
Nom   
Prénom   
Date de naissance   
Lieu de naissance   
Pays de naissance   
Nationalité   
Décédée  
 oui  
 non  
Date de décès

Mariage  
Lieu du mariage   
Date du mariage   
Nombre d'enfants - Aucun(e) -   
Enfants  

Re-order	Nom	Prénom	Né le	Lieu de naissa
	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

Ajouter plusieurs éléments  
  
plusieurs éléments

J'atteste de l'exactitude des renseignements fournis  
[Consulter les conditions générales d'utilisation des téléservices](#)